

DÉCLARATION DE VOL ET DEMANDE D'ENQUÊTE

Préparé par M. Pierre Michaud
Destinataire Sûreté du Québec

Sans préjudices,

Le 20 octobre 2026 monsieur Pierre Michaud s'est encore fait voler dans la ville de Saint-Adèle. les objets qui ont été volés sont **un canif rouge** et une **fourchette pliable** attachée après ce couteau. Monsieur pierre Michaud avait trouvé ces objets sur une table de la piste cyclable menant à la ville d'Ottawa voilà maintenant quelques années. Monsieur Michaud a pris la peine de prendre des photos de ces objets et à publier sur son site internet l'endroit et les photos associées à ces objets afin que son propriétaire puisse les récupérer. Ces objets sont restés longtemps dans ses bagages sans utilisation. Durant de le début de l'année 2026 sauf erreur, toujours dans la ville de Saint Adèle il s'est fait voler un couteau pliable noir qu'il utilisait fréquemment. Après ce vol, il a commencé à utiliser les objets trouvés. Prendre note que déjà plusieurs années s'étaient écoulées et que le propriétaire n'avait pas réclamé ces objets.

Le 20 octobre 2026 ces objets ont été visibles à deux endroits par d'autres. Le premier, la gare de Piedmont où il a fabriqué un boîtier pour un ordinateur portable, et le second au Dollarama de Sainte-Adèle. Prendre un note que, à la gare de Piedmont la fréquentation était très élevée voire même anormale pour cette période et cette heure du jour. La perte accidentelle est exclue. Monsieur Michaud se rappelle exactement l'endroit où les objets étaient entreposés. Avant de quitter le secteur du centre-ville de Saint Adèle, monsieur Michaud a fait un arrêt à la station-service ESSO à proximité du MAXI. Selon monsieur le vol a eu lieu à cet endroit. Les risques d'erreurs sont pratiquement inexistant. A son arrivée dans ce commerce, sauf erreur il y a eu un changement de caissier. Attention je n'accuse personne en ce moment je relate tout simplement les faits. Il s'agit du seul endroit dans toute la journée ou le matériel de Monsieur Pierre Michaud et rester sur le vélo incluant les objets volés. En soirée lorsque Monsieur Michaud a voulu utiliser ces objets pour manger ils n'étaient plus dans ses affaires. Les risques d'erreurs sans vraiment très faible et nous **croyons que ces objets ont été volés à la station-service mentionner précédemment.**

Cela fait la deuxième fois dans la ville de Saint Adèle que l'on me vole des couteaux. Nous vous demandons de faire et enquête et de récupérer les objets afin de les remettre à Monsieur. Selon toute évidence il pourrait s'agir de la même personne ou du même groupe de personnes qui volent. Qui pourrait avoir intérêt a voler ces objets ? Il s'agit d'objets ayant une qualité supérieure. Cette demande qui semble basique peut vous amener vers un niveau plus haut par ricochet (une perception). **Prendre note que vous possédez déjà un écrit sur le vol du couteau noir que je vous ai transmis.** SVP agir en conséquence.



PAR NUMÉRISATION

Pierre Michaud, PMI



SQDE01221020261400

